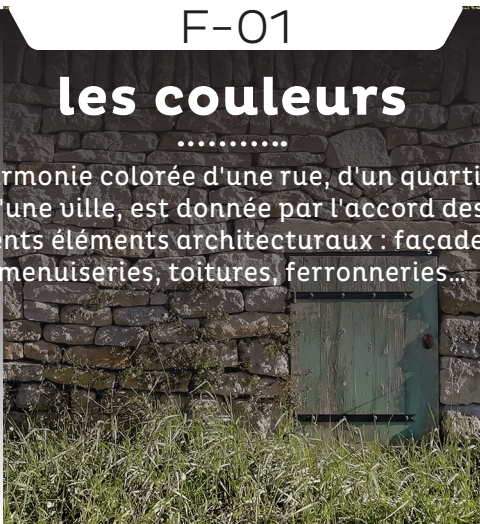


F-01

les couleurs

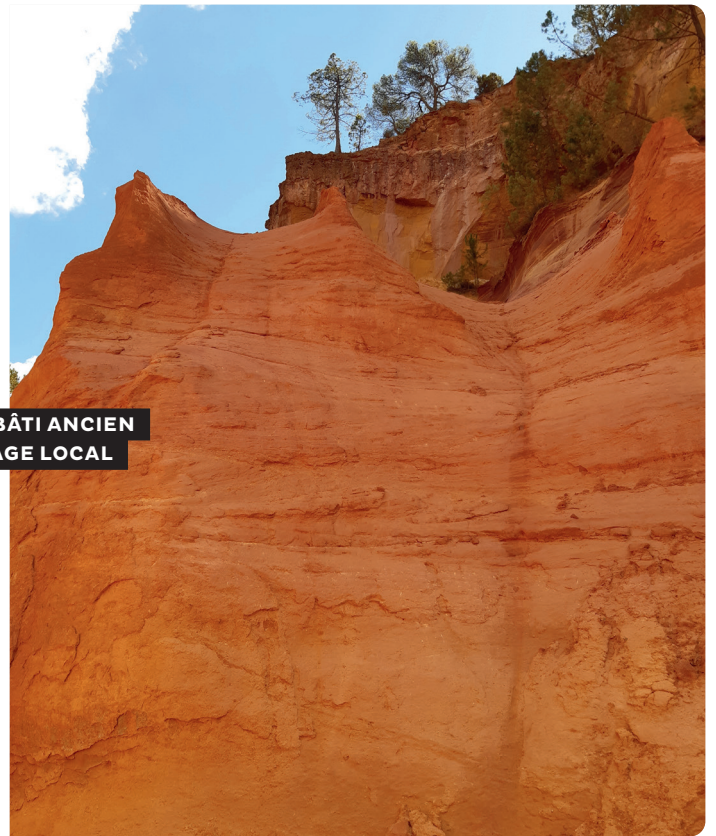
.....

L'harmonie colorée d'une rue, d'un quartier, comme d'une ville, est donnée par l'accord des teintes des différents éléments architecturaux : façades, volets, menuiseries, toitures, ferronneries...





COULEUR DU BÂTI ANCIEN
ET DU PAYSAGE LOCAL



les couleurs

Le bâti ancien a été construit avec des matériaux de provenance ou d'extraction locale qui ont déterminé les couleurs des bâtiments existants. Ces teintes permettent aux bâtiments de s'inscrire parfaitement dans le paysage sans créer de dissonance par des rapports de contraste trop marqués entre le paysage et les constructions. La couleur possède également une dimension culturelle. Elle est liée à un territoire.

La couleur se perçoit à plusieurs échelles : celle du paysage, de la ville, du village, de la rue et du bâti. De plus, sa perception sera différente selon l'orientation, la saison et le point de vue.

Si les murs et les toits confèrent à l'architecture ses colorations dominantes, les éléments de détail influencent la perception du bâti et participent à sa composition. Portes et volets, modénatures et soubassements soulignent l'architecture par leurs profils en relief ainsi que par leurs coloris.

FAIRE LES BONS CHOIX

AVANT TOUS TRAVAUX

Les couleurs de l'environnement naturel immédiat sont les premiers repères auxquels se référer. Les terres, la végétation, les façades avoisinantes, les couleurs du bâti ancien sont autant d'indicateurs pour une bonne intégration au site et contribuent à maintenir la spécificité locale. Observez la rue, son gabarit et son orientation : une ruelle étroite gagne à être éclaircie, alors qu'une place aérée supporte des coloris plus sombres. En règle générale, les tons les plus sombres sont utilisés sur des façades bien éclairées, les tons plus clairs sur des façades moins éclairées. Enfin, identifiez l'époque et le style de la construction.

QUELS TRAVAUX ?

Veillez à prendre en compte tous les éléments de la façade, dans un souci d'harmonie générale. Le choix des couleurs doit se faire par étapes. Déterminez d'abord la couleur dominante de la façade. Traitez les encadrements et décors moulurés en ton sur ton avec le soubassement. Choisissez ensuite les couleurs ponctuelles : celles des menuiseries et boiseries, avec une couleur pour la porte, une pour les volets et les fenêtres selon le principe d'accord de tonalités. Enfin, décidez d'une couleur pour les éléments de ferronnerie et serrurerie.

Le changement de destination d'un rez-de-chaussée (création de commerces, par exemple) ne doit pas compromettre l'unité de couleurs des façades mais respecter la teinte dominante de l'immeuble.

Avant de traiter l'ensemble, il est vivement recommandé de faire des essais pour vérifier les teintes et l'adaptation du matériau au support.

MAÇONNERIE

l'enduit

Il convient de conserver la verticalité marquée par le rythme des façades.

Évitez de reprendre la même teinte que la maison mitoyenne.

l'entourage de baies

Réalisé soit par un badigeon de chaux, un enduit en sur-épaisseur ou en pierre naturelle.

le soubassement

Présent sur certaines façades, cet élément doit être traité dans une teinte en accord avec l'enduit principal.

Les soubassements en pierre pourront être traités avec un simple lait de chaux.

MENUISERIE

les fenêtres

En bois peint d'une teinte neutre ou de même couleur que les volets.

les volets

En bois peint, de ton gris coloré (gris-vert, gris-brun, gris-bleu) ou brun et brun-rouge. Éviter le blanc pour les menuiseries.

la porte d'entrée

En bois peint de teinte plus soutenue que les volets.

QUELS MATÉRIAUX?

La couleur est indissociable de la matière et du support. Traditionnellement, la teinte des enduits était le résultat de la couleur du sable local et des agrégats composant le mortier, et donc le plus souvent une teinte beige-ocre ou beige-brun. Les couleurs vives étaient apportées en finition par un badigeon de chaux teinté aux ocres naturelles (ocres de Roussillon par exemple).

L'enduit doit respecter les caractéristiques du bâti ; il n'y a pas de solution unique, mais des choix adéquats de restauration et de méthodes d'application. Utilisez des matériaux durables et adaptés (voir fiche 1 et fiche 2).

Un maçon ayant de l'expérience en intervention sur le bâti ancien pourra vous apporter son savoir-faire en terme d'enduits et de mise en œuvre.

Certaines peintures aux composants pétroliers, de type vinylique, détériorent de manière irréversible les façades en pierre de taille, les enduits et décors peints anciens. Une démarche durable consiste à ne pas remplacer les enduits anciens à la chaux par des enduits prêts à l'emploi, dommageables pour les façades : ils sont inadaptés au bâti ancien. Les éléments précédemment peints ou enduits seront nettoyés et remis en valeur.



ÉNERGIE & CLIMAT

une démarche durable

Les couleurs ayant des coefficients d'absorption différents, leur choix a une influence sur le confort thermique. Les couleurs dites « froides » (bleu et vert) absorbent fortement le rayonnement solaire : elles sont à éviter, car sous l'action du rayonnement solaire, elles participent à l'échauffement de l'air ambiant et créent un effet radiateur. Le choix de couleurs claires s'impose ; on veillera toutefois à ne pas engendrer des conditions d'éblouissement. Les surfaces claires emmagasinant moins de chaleur, l'échauffement de l'air ambiant s'en trouve réduit.

UN PATRIMOINE LOCAL

couleurs en Vaucluse

Par ses sols alluvionnaires de la vallée du Rhône, ses collines de calcaire-gréseux (molasse), le safre de l'Enclave des Papes et ses célèbres ocres du Luberon, le Vaucluse présente une palette colorée unique, entre paysages alpin, rhodanien et méditerranéen. Ces paysages se retrouvent jusque dans les façades, dont la pierre et l'enduit en reflètent les couleurs.



Certaines façades présentent des décors peints (filets, guirlandes, motifs floraux...). Ces éléments sont rares et précieux. Sachez les apprécier, les conserver et les restaurer.



POINT RÉGLEMENTAIRE

Le choix de la teinte d'une façade doit se faire dans un souci d'intégration au contexte environnant, bâti et paysager. C'est à cette fin que doivent être jointes des photographies de l'environnement proche et lointain dans les demandes de permis de construire et de déclaration préalable de travaux. Avant toute prise de décision, référez-vous aux documents de conseil (palette couleurs) et d'urbanisme, en faisant référence aux nuanciers RAL, NCS ou fabricants.

→ **Renseignez-vous auprès de votre mairie.**

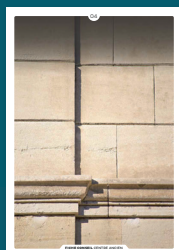
EN COMPLÉMENT DE LA FICHE F-01



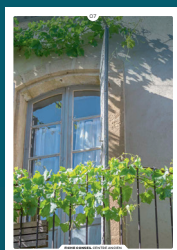
01 les façades
enduites



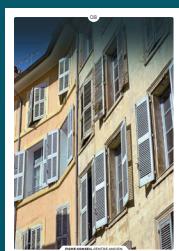
02 les finitions
d'enduit



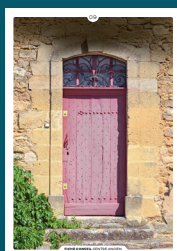
04 les décors
en pierre



07 les fenêtres



08 les volets



09 les portes



18 les
devantures
commerciales
en applique



19 les
devantures
commerciales en
feuillure

Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Pour les espaces les plus protégés ou les plus ordinaires, les architectes de l'UDAP et du CAUE de Vaucluse ont conçu ces fiches conseils afin de vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur www.caue84.fr/documentation

→ à télécharger sur le site de la DRAC PACA
rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS

UDAP de Vaucluse

Unité départementale de
l'architecture et du patrimoine de
Vaucluse

→ **Réception du public
sur rendez-vous à l'UDAP**

 [www.culture.gouv.fr/Regions/
Drac-Provence-Alpes-Cote-d-
Azur/La-Direction-regionale/
La-direction-et-ses-services/
Unites-departementales-de-l-
architecture-et-du-patrimoine-
UDAP/Udap-de-Vaucluse](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/La-Direction-regionale/La-direction-et-ses-services/Unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-UDAP/Udap-de-Vaucluse)

 udap.vaucluse@culture.gouv.fr

 04 88 17 87 10

CAUE de Vaucluse

Conseil d'architecture d'urbanisme
et de l'environnement
de Vaucluse

→ **Réception du public
sur rendez-vous en mairie
des communes adhérentes**

 www.caue84.fr

 secretariat@caue84.fr

 04 90 13 49 50

Photos © CAUE de Vaucluse, dessin CAUE des Bouches-du-Rhône • Coordination CAUE de Vaucluse © 2022

Ces fiches ont été éditées par le CAUE de Vaucluse avec la participation active de l'UDAP de Vaucluse et de la DRAC PACA
Elles ont été élaborées à partir du travail réalisé par le CAUE des Bouches-du-Rhône